

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_FAM](#)  
1999-09-58ItemMarie Moret à monsieur Chastanier, 23 août 1897

## Marie Moret à monsieur Chastanier, 23 août 1897

**Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire[Imprimerie Chastanier](#)

Lieu de destination12, rue Pradier, Nîmes (Gard)

### Description

RésuméRetourne à Chastanier les épreuves des « Documents pour une biographie complète de Jean-Baptiste André Godin » et lui fait part de ses observations. Les caractères typographiques sont trop fins ; les lecteurs trouvaient déjà que les caractères utilisés par l'imprimerie Laporte étaient difficiles à lire ; demande à changer la taille des caractères pour ce numéro ou le prochain. Demande que les épreuves soient mises en page pour pouvoir contrôler la pagination et compléter les « bouts de page » si besoin. Rappelle à Chastanier qu'il doit lui envoyer l'ensemble des épreuves et des manuscrits et envoyer à Pascaly uniquement l'épreuve de son article « Le congrès des accidents du travail ». Marie Moret poursuit la lettre après réception du courrier de Chastanier datée du 21 août 1897. Elle ne peut accepter pour la suite du numéro des caractères encore plus fins que ceux des deux premiers articles ; chaque numéro est composé avec les mêmes caractères, seul l'interlignage change pour les deux premiers articles. Ajoute à son envoi l'épreuve corrigée de l'article de Pascaly et signale à Chastanier que les corrections de Pascaly priment sur les siennes en cas de désaccord.

### Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Imprimerie](#)

Personnes citées

- [Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)
- [Roger et Laporte](#)

## Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-58

Collation4 p. (345r, 346v, 347r, 348r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamelistère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Guise Familistère  
23 août 1867

Monsieur Chestanier,

J'ai l'honneur de vous  
confirmer ma lettre d'hier et  
de vous retourner par ce  
même courrier les épreuves  
des pages "Documents" pour  
une biographie - - -

— Le premier point à  
vous signaler c'est que  
vos caractères sont plus  
fins - et conséquemment  
moins lisibles - que  
ceux du modèle; or, s'il  
devait y avoir une diffé-  
rence, il vaudrait mieux

qu'elle fût en sens  
opposé, car certains de  
mes lecteurs trouveront  
cela trop fins, les caractères  
employés à l'im-  
primerie La poste.

Si vous ne pouvez  
faire mieux pour le  
numéro sous presse,  
voyez je vous en prie  
à modifier la chose  
pour le numéro sui-  
vant.

Autre point:

— J'avais oublié de vous  
dire que les corrections  
n'entraînent pour

ainsi dire jamais de  
remaniements, les  
épreuves nous étaient  
libres mises en page  
ce qui permet :

1<sup>o</sup> le contrôle de la  
pagination (nécessaire  
au point de vue de la  
Table des matières) ;

2<sup>o</sup> le remplissage de  
bouts de page à la  
fin des rubriques, par  
une boutille quelconque  
quand le sujet s'y  
prête, comme les faits  
politiques et sociaux,  
etc.

216  
— Je vous serai donc  
obligé, Monsieur, de  
me renvoyer mises en  
page les épreuves que  
je vous retiens en plus  
d'hui et celles qui suivent.

— Par simple mesure  
d'ordre, je vous rappelle  
qu'à moi vous adressez  
épreuves et manuscrits  
de tous les articles sans  
exception, et à M. Ponscay  
(29 avenue Tourville Paris)  
seulement pour ce moi-ci  
les épreuves de son article  
« Le congrès des accidents  
du travail. »

Pour les épreuves à  
suivre je vous en renvoie  
un ci-dessus. Vous en  
Le courrier m'apporte votre  
lettre du 21 courant. Nonseulement  
je vous en remercie beaucoup.

Ce que je tiens de vous dire  
touchant les caractères des  
deux premiers articles —  
lesquels sont déjà trop fins —  
vous indique que je ne  
puis accéder pour le reste  
du numéro un caractère  
plus fin encore.

Voilà quelle différence  
entre les caractères que  
vous me proposez et ceux  
de la page "Chronique pas-  
sive".

mentaire<sup>n</sup> que je vous  
envoie ci-joint. Il me  
me fait par le caractère  
moins gros; et le nu-  
méro tout entier doit  
être fait d'un même  
caractère, simplement  
intéressé d'une façon  
plus large pour les deux  
premiers articles.

Je vous demande  
instamment de me dire  
si vous aurez le carac-  
tère convenable pour  
le prochain numéro?

En attendant, si vous  
ne pouvez mieux faire,  
composez tout avec le  
caractère du début.

— Pour les épreuves à  
suivre, je vous ai répondu  
ici ci-dessus: Nous les  
adresserai moi-même  
avec les manuscrits.

— Par ce même courrier  
et sous le même pli  
que les pages gadouées  
je vous retourne l'épreuve  
de l'article de M. Pascal.

— Veuillez prendre note  
Monsieur, que les corrections  
indiquées par M. Pascal  
priment les miennes;  
en cas de désaccord entre  
lui et moi, ce sont ses  
indications qu'il faut  
suivre.

— Je prends note de  
vos bonnes paroles,  
Monsieur, et suis  
convaincu que nous  
arriverons à établir  
le droit dans des con-  
ditions satisfaisant  
et vous et moi et nos  
lecteurs.

— Agréer je vous  
prie, Monsieur, bien  
l'assurance de ma  
parfaite considération  
et de  
M. J. B. A. Gadou  
pour le reste.